



## AVIS D'ABATTAGE D'ARBRE(S)

La Municipalité de Moudon, conformément à l'article 4 du règlement communal sur la protection des arbres, soumet à l'enquête publique locale

du 3 décembre au 22 décembre 2018

la demande d'abattage suivante :

Propriétaire :	Véronique Delacrétaz Chalet du Mont 4 1510 MOUDON
Parcelle :	1016
Arbres à abattre :	1 noyer
Compensation :	aucune

Les éventuelles remarques ou oppositions doivent être adressées à la Municipalité d'ici au 22 décembre 2018.

LA MUNICIPALITE

Moudon, le 30 novembre 2018